

Cette contribution retranscrit les propositions d'une trentaine d'acteurs locaux du Bas-Rhin, Haut-Rhin et des Vosges recueillis lors de l'atelier « Imaginons l'ESS en 2034 » organisé par le Pôle ESS Strasbourg-Eurométropole le 31 mai 2024.

Préambule :

L'ESS travaille dans le cadre de pouvoirs publics et de l'intérêt général ou collectif, ce qui devrait déclencher automatiquement des financements. L'ESS est un acteur économique à part entière, qui crée des emplois locaux, non délocalisables et qui répond à des besoins non satisfaits. Nous souhaitons que l'ESS soit considéré et traité comme tel. Nous avons besoin que l'ESS soit reconnue en tant que le levier majeur de l'économie de demain et d'utiliser tous les moyens pour la valoriser.

Nous souhaitons des politiques engagées pour l'ESS, pour changer le système économique en profondeur avec le soutien d'un Etat qui s'engage, car l'ESS est le terreau de l'innovation qui inspire ensuite le secteur lucratif. Nous souhaitons protéger ces innovations du marché pour éviter qu'il ne s'en empare, comme cela a pu être le cas dans les déchets.

En 2034,

1. L'ESS a l'accès aux financements éthiques axés sur l'utilité sociale des projets, accessibles pour les projets en expérimentation.

Nous souhaitons que dans 10 ans, nous n'ayons plus à lutter pour obtenir des financements éthiques. Nous ne voulons plus avoir à quémander auprès de la finance capitaliste avec des arguments « utilitaristes ».

- ⇒ Les financeurs financent pour « les bonnes raisons » et visent l'utilité sociale des projets, sans privilégier uniquement l'intérêt économique.
- ⇒ Nous avons des mesures fiscales et financières coercitives et fléchées vers l'ESS, par exemple d'un impôt pour financer l'ESS.
- ⇒ Pour sortir de l'entre-soi, nous instituons des stages « ESS » obligatoires, allons dans les écoles de commerce pour sortir de notre bulle. Il est important de privilégier la rencontre humaine.
- ⇒ Nous sensibilisons à l'ESS et éduquons à la consommation (« Payer c'est voter »), aidons les citoyens à construire leur vision et à déconstruire chez les adultes la vision de l'économie et de la consommation.

2. Les salaires de l'ESS sont alignés avec ses principes.

Nous souhaitons que dans 10 ans, les structures de l'ESS puissent valoriser les salariés et le travail fourni à sa juste valeur, en limitant le turn-over des salariés. La fiscalité est un levier important et à aligner en termes d'impact (exemple du SMIC, exonération).

- ⇒ Les politiques salariales de l'ESS se développent et les salaires de l'ESS sont aussi attractifs que ceux du secteur lucratif, car les valeurs ne nourrissent pas.
- ⇒ Les salariés de l'ESS bénéficient d'un salaire non-imposé pour attirer les compétences et pour équilibrer les écarts de salaire entre le secteur lucratif et non-lucratif.
- ⇒ Le SMIC dans l'ESS est amélioré, sans omettre les salaires plus élevés du secteur qui stagnent.

3. Les besoins de la structure sont alignés et exprimés autant que les besoins des financeurs (banques, mécénat, collectivités, etc.)

Nous souhaitons revoir la relation entre les financeurs et les opérateurs, afin d'œuvrer réellement pour des objectifs communs, dans une relation de confiance.

- ⇒ La sincérité régit les échanges et la relation entre les porteurs de projets et les financeurs. Nous évoluons dans un contexte où nous pouvons nous dire les choses d'égal à égal, dans un dialogue de confiance, sans contrainte qui dénature les propos.
- ⇒ Les bilans sont repensés sur un modèle de l'étude d'impact social et non pas économique.
- ⇒ Les financeurs et les porteurs de projet se donnent le droit à l'erreur et à l'apprentissage. Nous nous donnons collectivement la possibilité d'expérimenter. Le bilan de ces expérimentations est dressé ensemble entre les opérateurs et les financeurs, dans une relation de confiance mutuelle.
- ⇒ Les financeurs sont inclus dans le pilotage du projet en tant que partie prenante, en y prenant une place égale avec les partenaires, dans un esprit de co-construction et non de contrôle.

4. Nous accordons des financements supplémentaires et alternatifs à l'ESS.

L'ESS bénéficie de financements alternatifs car elle s'ancre dans le territoire et répond à des problématiques concrètes des territoires. Les valeurs ne devraient pas avoir de problèmes de financement.

- ⇒ Le mécénat d'entreprise est dé plafonné pour mieux soutenir les structures non-lucratives qui ont besoin de fonds privés pour mener à bien leurs projets.
- ⇒ Une partie de l'épargne des livrets A est fléchée vers l'ESS, la finance solidaire est majoritaire dans le placement financier. L'actionnariat citoyen produit un rendement pour favoriser l'investissement.
- ⇒ L'ESS a un accès facilité au crédit avec une offre bonifiée sur mesure, à l'image de ce qui existe pour l'écologie et les transitions.
- ⇒ Des dispositifs étatiques pour financer l'innovation sociale et l'expérimentation en ESS sont développés et accessibles.